

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - B2024/008479 - 2018 B 01081 - 841 786 932 - SUDAGRO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	60 624	60 624				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 083	23 819	11 264	14 810	3 546	23.94
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	72 991	31 538	41 453	55 169	13 717	24.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	14 953 461		14 953 461	13 953 156	1 000 305	7.17
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	600		600	600		
	Total II	15 122 758	115 981	15 006 777	14 023 735	983 042	7.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	51 881		51 881	214 860	162 978	75.85
	Autres créances	689 135		689 135	2 035 033	1 345 898	66.14
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000		800 000	
	Disponibilités	475 604		475 604	638 871	163 266	25.56
	Charges constatées d'avance (3)	9 981		9 981	13 950	3 969	28.45
	Total III	2 026 602		2 026 602	2 902 713	876 111	30.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 149 361	115 981	17 033 379	16 926 448	106 931	0.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

600

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 163 510)	3 163 510	3 163 510		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	926 505	926 505		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	201 870	116 566	85 304	73.18
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 795 227	2 174 450	1 620 777	74.54
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 312 168	1 706 081	393 912	23.09
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	40 032	24 572	15 460	62.92
	Total I	9 439 312	8 111 684	1 327 628	16.37
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTES (1)	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	900 000	900 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 389 041	7 703 741	1 314 700	17.07
	Concours bancaires courants	1 016	621	395	63.53
	Emprunts et dettes financières diverses		11 536	11 536	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 979	59 974	18 995	31.67
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	252 386	131 242	121 144	92.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 645	7 650	2 996	39.16
	Total IV	7 594 067	8 814 764	1 220 697	13.85
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		17 033 379	16 926 448	106 931	0.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 677 426 1 567 782

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 063 035		1 063 035	1 020 106	42 929	4.21
Chiffre d'affaires NET	1 063 035		1 063 035	1 020 106	42 929	4.21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 050	16 168	11 118	68.77
Autres produits			5		5	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 068 089	1 036 273	31 816	3.07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			439 478	428 908	10 570	2.46
Impôts, taxes et versements assimilés			27 430	38 290	10 860	28.36
Salaires et traitements			462 087	443 025	19 063	4.30
Charges sociales			170 296	160 266	10 030	6.26
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 841	12 534	5 307	42.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	144	142	98.18
Total des Charges d'exploitation (II)			1 117 134	1 083 167	33 968	3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 045	46 893	2 152	4.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023	Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 485 000	1 800 000	315 000	17.50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 545		29 545	
Total V	1 514 545	1 800 000	285 455	15.86
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	174 715	166 486	8 229	4.94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	174 715	166 486	8 229	4.94
2. Résultat financier (V-VI)	1 339 830	1 633 514	293 684	17.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 290 785	1 586 621	295 836	18.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 547	555	5 992	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 547	555	5 992	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 159	31 246	15 086	48.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 460	15 460		
Total VIII	31 619	46 706	15 086	32.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 072	46 150	21 079	45.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 455	165 610	119 155	71.95
Total des produits (I+III+V+VII)	2 589 182	2 836 829	247 647	8.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 277 013	1 130 748	146 265	12.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 312 168	1 706 081	393 912	23.09

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 033 379.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 063 034.53 Euros et dégageant un bénéfice de 1 312 168.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	60 624		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	35 083		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 211		578
Emballages récupérables et divers	60 201		
TOTAL	72 412		578
Autres participations	13 953 156		1 000 305
Prêts, autres immobilisations financières	600		
TOTAL	13 953 756		1 000 305
TOTAL GENERAL	14 121 875		1 000 883

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				60 624	60 624
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				35 083	35 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				12 789	12 789
Emballages récupérables et divers				60 201	60 201
TOTAL				72 991	72 991
Autres participations				14 953 461	14 953 461
Prêts, autres immobilisations financières				600	600
TOTAL				14 954 061	14 954 061
TOTAL GENERAL				15 122 758	15 122 758

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	60 624			60 624
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 273	3 546		23 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 296	2 252		10 548
Emballages récupérables et divers	8 947	12 043		20 990
TOTAL	17 243	14 295		31 538
TOTAL GENERAL	98 140	17 841		115 981

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 546				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 252				
Emballages récupérables et divers	12 043				
TOTAL	14 295				
TOTAL GENERAL	17 841				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	24 572	15 460			40 032
TOTAL	24 572	15 460			40 032
TOTAL GENERAL	24 572	15 460			40 032
Dont dotations et reprises exceptionnelles		15 460			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	600	600	
Autres créances clients	51 881	51 881	
Personnel et comptes rattachés	226	226	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 492	9 492	
Groupe et associés	679 417	679 417	
Charges constatées d'avance	9 981	9 981	
TOTAL	751 598	751 598	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	900 000		900 000	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	43 075	43 075		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 346 982	1 330 341	5 016 641	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 979	40 979		
Personnel et comptes rattachés	60 124	60 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 226	49 226		
Impôts sur les bénéfices	126 374	126 374		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 647	8 647		
Autres impôts taxes et assimilés	8 015	8 015		
Autres dettes	10 645	10 645		
TOTAL	7 594 067	1 677 426	5 916 641	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 312 382			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	10.0000	316 351			316 351

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau Informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Frais d'établissement	Dérogatoire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art 831-3, Art 531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGATION CONVERTIBLE EN ACTION	90 000	10	900 000

En cas de non conversion, une prime d'un montant de 665 639 € sera versée. L'emprunt obligataire expire au 30/06/2026

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	41 098
Disponibilités	1 022
Total	42 120

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 075
Dettes fiscales et sociales	84 115
Autres dettes	10 645
Total	137 835

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	6 405 603
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 706 081
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	8 111 684
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	8 111 684
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	1 706 080
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	15 460
Autres variations	393 912
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	9 439 312
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 327 628
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 327 628

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 063 035
Total	1 063 035

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	174 715	1 514 545
Dont entreprises liées	32 024	1 485 000

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 290 785	322 696
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 072-	6 268-
Résultat comptable (hors participation)	1 265 713	316 428

Honoraires des commissaires aux comptes

" Selon la lettre de mission, le montant des honoraires se décompose de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 500 € HT ;
- Honoraires facturés au titre de la certification des comptes consolidés : 7.500 € HT ;
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : aucun.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		665 638
Prime non conversion	665 638	
Total (1)		665 638

Engagements donnés :

- Prime de non conversion sur emprunt obligataire : 665.638 € ;
- Nantissements des titres de la société en garantie des emprunts souscrits pour 10 646 K€;

Le capital restant dû est de 6 347 K€;

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Plus de 60 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	75 754
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 422
moins de 35 ans	plus de 30 ans	702
Engagement total		78 878

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- évolution des salaires : 1 %
- turn over à 1 %
- taux d'actualisation : 3.50%
- Taux de charges patronales : 39 % pour toutes les catégories

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SUDAGRO	SAS	3 163 510	BP 29 ZI LA MIRANDE 66240 ST ESTEVE

Sociétés intégrées fiscalement :

La SAS SUDAGRO est la société tête du groupe d'intégration fiscale (à compter du 01 octobre 2018) dont le périmètre comprend au 30/09/2023 :

- La SAS Les Gouts du Sud depuis le 01er Janvier 2013
- La SAS Mainjolle depuis le 1er octobre 2013
- La SAS 3S depuis le 1er Octobre 2014
- La SAS HIRUAK depuis le 1er Octobre 2016
- La SAS SUDAGRO DISTRIBUTION depuis le 01 octobre 2017
- La SAS ROSTAIN à compter du 01 Octobre 2019
- La SAS MAISON SAVI à comper du 01 Octobre 2021

- Information relatives au régime fiscal :

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire.

Chaque société faisant partie du groupe comptabilise l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor si elle n'avait pas été membre du dit groupe intégré. A la clôture d'un exercice déficitaire, une filiale ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se serait constituée d'une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Un crédit d'impôt peut être imputé par la Filiale, dans les conditions de droit commun, sur l'IS dû à la société mère au titre des trois années suivantes, et n'est remboursée par la société mère à la filiale qu'à expiration de cette période.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société SUDAGRO
66240 SAINT ESTEVE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et aval donné par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SUDAGRO DISTRIBUTION	201 500	131 993	100,00	201 500	201 500			31 976 282	1 02 980		
- SAS MAISON SAVI	7 622	1 566 415	100,00	3 307 132	3 037 132			2 605 909	185 499	300 000	
- SAS MAINJOLLE	1 050 000	1 187 465	100,00	3 230 223	3 230 223	51 390		7 138 940	141 726		
- SAS HIRUAK	280 000	2 749 673	100,00	3 360 000	3 360 000			13 376 732	657 351	300 000	
- SAS LES GOUTS DU SUD	1 584 500	1 757 102	100,00	1 750 000	1 750 000			12 473 638	241 521	300 000	
- SAS 3 S	39 000	1 477 404	100,00	175 001	175 001			5 200 651	506 927	300 000	
- SAS ROSTAIN	110 000	802 561	95,00	2 850 000	2 850 000			5 405 091	271 555	285 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- FOURNISSEURS	6 547	
Total	6 547	
Charges exceptionnelles		
- FOURNISSEURS	12 956	
- IMPOTS ET TAXE	3 203	
Total	16 159	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Le 09/01/2024
VANDERPOTTE Laurent PRESIDENT

SUDAGRO
SAS au capital de 3.163.510 €
Z.I. La Mirande – 66240 SAINT ESTEVE
841 786 932 RCS PERPIGNAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping curve followed by a small, stylized mark.

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 14 MARS 2024

ET APPROUVES PAR ELLE



KPMG SA
1098 Avenue Eole
Tecnosud II Immeuble La
Pyrénéen
66000 Perpignan



Baker Tilly STREGO SAS
10 place Alfonse Jourdain
31000 Toulouse

SUDAGRO SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

SUDAGRO SAS

Zone Industrielle de la Mirande 66240 SAINT-ESTEVE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 14-30089101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour ECHO
2 avenue Garibaldi
CS 60055
92088 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 728 417 RCS Nanterre

SAS Baker Tilly STREGO
Exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly
Est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd, dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes

Siège social : 4 rue Papillon de la Verrerie - BP 70948
- 41001 Angers cedex 01 - RCS Angers
063 208 885 - Société inscrite à l'Ordre des Experts-comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes Ouest Atlantique



KPMG SA
1098 Avenue Eole
Tecnosud II Immeuble Le
Pyrénéen
66000 Perpignan

Baker Tilly STREGO SAS
10 place Alfonse Jourdain
31000 Toulouse

SUDAGRO SAS

Zone Industrielle de la Mirande 66240 SAINT-ESTEVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

À la collectivité des associés de la société SUDAGRO SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUDAGRO SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 14 3000101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (involed company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour COHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92060 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
175 720 417 RCS Nanterre

SAS Baker Tilly STREGO
Exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly
Est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd, dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papou de la Vierge - BP 70940
- 49009 Angers cedex 01 - RCS Angers
063 200 685 - Société inscrite à l'Ordre des Experts-comptables de la Région Pays de la Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2023 s'établit à 14.953.461 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Titres immobilisés" de l'annexe

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SUDAGRO SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2023



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SUDAGRO SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2023



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Perpignan, le 27 février 2024.

KPMG SA

Claire Grabielle
Co commissaire aux comptes

Toulouse, le 27 février 2024.

Baker Tilly STREGO SAS

Jean Pendanx
Co commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	60 624	60 624				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 083	23 819	11 264	14 810	3 546	23.94
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	72 991	31 538	41 453	55 169	13 717	24.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	14 953 461		14 953 461	13 953 156	1 000 305	7.17
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	600		600	600		
	Total II	15 122 758	115 981	15 006 777	14 023 735	983 042	7.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	51 881		51 881	214 860	162 978	75.85
	Autres créances	689 135		689 135	2 035 033	1 345 898	66.14
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	800 000		800 000		800 000	
	Disponibilités	475 604		475 604	638 871	163 266	25.56
	Charges constatées d'avance (3)	9 981		9 981	13 950	3 969	28.45
	Total III	2 026 602		2 026 602	2 902 713	876 111	30.18
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	17 149 361	115 981	17 033 379	16 926 448	106 931	0.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

600

SUDAGRO

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2023 12	30/09/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 163 510)	3 163 510	3 163 510		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	926 505	926 505		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	201 870	116 566	85 304	73.18
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 795 227	2 174 450	1 620 777	74.54
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 312 168	1 706 081	393 912	23.09
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	40 032	24 572	15 460	62.92
	Total I	9 439 312	8 111 684	1 327 628	16.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
PROVISIONS	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	900 000	900 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 389 041	7 703 741	1 314 700	17.07
	Concours bancaires courants	1 016	621	395	63.53
	Emprunts et dettes financières diverses		11 536	11 536	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 979	59 974	18 995	31.67
	Dettes fiscales et sociales	252 386	131 242	121 144	92.31
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 645	7 650	2 996	39.16
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	7 594 067	8 814 764	1 220 697	13.85
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		17 033 379	16 926 448	106 931	0.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 677 426 1 567 782

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 063 035		1 063 035	1 020 106	42 929	4.21
Chiffre d'affaires NET	1 063 035		1 063 035	1 020 106	42 929	4.21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 050	16 168	11 118	68.77
Autres produits			5		5	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 068 089	1 036 273	31 816	3.07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			439 478	428 908	10 570	2.46
Impôts, taxes et versements assimilés			27 430	38 290	10 860	28.36
Salaires et traitements			462 087	443 025	19 063	4.30
Charges sociales			170 296	160 266	10 030	6.26
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 841	12 534	5 307	42.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	144	142	98.18
Total des Charges d'exploitation (II)			1 117 134	1 083 167	33 968	3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 045	46 893	2 152	4.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 485 000	1 800 000	315 000	17.50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 545		29 545	
Total V	1 514 545	1 800 000	285 455	15.86
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	174 715	166 486	8 229	4.94
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	174 715	166 486	8 229	4.94
2. Résultat financier (V-VI)	1 339 830	1 633 514	293 684	17.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 290 785	1 586 621	295 836	18.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 547	555	5 992	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 547	555	5 992	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 159	31 246	15 086	48.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 460	15 460		
Total VIII	31 619	46 706	15 086	32.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 072	46 150	21 079	45.67
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 455	165 610	119 155	71.95
Total des produits (I+III+V+VII)	2 589 182	2 836 829	247 647	8.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 277 013	1 130 748	146 265	12.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 312 168	1 706 081	393 912	23.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 033 379.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 063 034.53 Euros et dégagant un bénéfice de 1 312 168.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	60 624		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	35 083		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 211		578
Emballages récupérables et divers	60 201		
TOTAL	72 412		578
Autres participations	13 953 156		1 000 305
Prêts, autres immobilisations financières	600		
TOTAL	13 953 756		1 000 305
TOTAL GENERAL	14 121 875		1 000 883

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			60 624	60 624
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			35 083	35 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 789	12 789
Emballages récupérables et divers			60 201	60 201
TOTAL			72 991	72 991
Autres participations			14 953 461	14 953 461
Prêts, autres immobilisations financières			600	600
TOTAL			14 954 061	14 954 061
TOTAL GENERAL			15 122 758	15 122 758

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	60 624			60 624
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 273	3 546		23 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 296	2 252		10 548
Emballages récupérables et divers	8 947	12 043		20 990
TOTAL	17 243	14 295		31 538
TOTAL GENERAL	98 140	17 841		115 981

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 546				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 252				
Emballages récupérables et divers	12 043				
TOTAL	14 295				
TOTAL GENERAL	17 841				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	24 572	15 460			40 032
TOTAL	24 572	15 460			40 032
TOTAL GENERAL	24 572	15 460			40 032
Dont dotations et reprises exceptionnelles		15 460			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	600	600	
Autres créances clients	51 881	51 881	
Personnel et comptes rattachés	226	226	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 492	9 492	
Groupe et associés	679 417	679 417	
Charges constatées d'avance	9 981	9 981	
TOTAL	751 598	751 598	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	900 000		900 000	
Emprunts et dettes cts crédit à 1 an maximum à l'origine	43 075	43 075		
Emprunts et dettes cts crédit à plus de 1 an à l'origine	6 346 982	1 330 341	5 016 641	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 979	40 979		
Personnel et comptes rattachés	60 124	60 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 226	49 226		
Impôts sur les bénéfices	126 374	126 374		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 647	8 647		
Autres impôts taxes et assimilés	8 015	8 015		
Autres dettes	10 645	10 645		
TOTAL	7 594 067	1 677 426	5 916 641	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 312 382			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	10.0000	316 351			316 351

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau Informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Frais d'établissement	Dérogatoire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGATION CONVERTIBLE EN ACTION	90 000	10	900 000

En cas de non conversion, une prime d'un montant de 665 639 € sera versée. L'emprunt obligataire expire au 30/06/2026

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	41 098
Disponibilités	1 022
Total	42 120

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 075
Dettes fiscales et sociales	84 115
Autres dettes	10 645
Total	137 835

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	6 405 603
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 706 081
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	8 111 684
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	8 111 684
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	1 706 080
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	15 460
Autres variations	393 912
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	9 439 312
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 327 628
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 327 628

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 063 035
Total	1 063 035

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	174 715	1 514 545
Dont entreprises liées	32 024	1 485 000

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 290 785	322 696
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 072	6 268
Résultat comptable (hors participation)	1 265 713	316 428

Honoraires des commissaires aux comptes

" Selon la lettre de mission, le montant des honoraires se décompose de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 500 € HT ;
- Honoraires facturés au titre de la certification des comptes consolidés : 7.500 € HT ;
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : aucun.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		665 638
Prime non conversion	665 638	
Total (1)		665 638

Engagements donnés :

- Prime de non conversion sur emprunt obligataire : 665.638 € ;
- Nantissements des titres de la société en garantie des emprunts souscrits pour 10 646 K€;

Le capital restant dû est de 6 347 K€;

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Plus de 60 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	75 754
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 422
moins de 35 ans	plus de 30 ans	702
Engagement total		78 878

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- évolution des salaires : 1 %
- turn over à 1 %
- taux d'actualisation : 3.50%
- Taux de charges patronales : 39 % pour toutes les catégories

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SUDAGRO	SAS	3 163 510	BP 29 ZI LA MIRANDE 66240 ST ESTEVE

Sociétés intégrées fiscalement :

La SAS SUDAGRO est la société tête du groupe d'intégration fiscale (à compter du 01 octobre 2018) dont le périmètre comprend au 30/09/2023 :

- La SAS Les Gouts du Sud depuis le 01er Janvier 2013
- La SAS Mainjolle depuis le 1er octobre 2013
- La SAS 3S depuis le 1er Octobre 2014
- La SAS HIRUAK depuis le 1er Octobre 2016
- La SAS SUDAGRO DISTRIBUTION depuis le 01 octobre 2017
- La SAS ROSTAIN à compter du 01 Octobre 2019
- La SAS MAISON SAVI à compter du 01 Octobre 2021

- Information relatives au régime fiscal :

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire.

Chaque société faisant partie du groupe comptabilise l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor si elle n'avait pas été membre du dit groupe intégré. A la clôture d'un exercice déficitaire, une filiale ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se serait constituée d'une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Un crédit d'impôt peut être imputé par la Filiale, dans les conditions de droit commun, sur l'IS dû à la société mère au titre des trois années suivantes, et n'est remboursée par la société mère à la filiale qu'à expiration de cette période.

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société SUDAGRO
66240 SAINT ESTEVE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres detenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SUDAGRO DISTRIBUTION	201 500	131 993	100.00	201 500	201 500			31 976 282	102 980		
- SAS MAISON SAVI	7 622	1 566 415	100.00	3 307 132	3 037 132			2 605 929	185 499	300 000	
- SAS MAINJOLLE	1 050 000	1 187 465	100.00	3 232 223	3 232 223	51 390		7 138 940	141 726		
- SAS HIRUAK	280 000	2 749 673	100.00	3 360 000	3 360 000			13 376 732	657 351	300 000	
- SAS LES GOUTS DU SUD	1 584 500	1 757 102	100.00	1 750 000	1 750 000			12 473 638	241 521	300 000	
- SAS 3 S	39 000	1 477 404	100.00	175 000	175 000			5 200 851	506 927	300 000	
- SAS ROSTAIN	110 000	802 561	95.00	2 850 000	2 850 000			5 405 091	271 555	285 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- FOURNISSEURS	6 547	
Total	6 547	
Charges exceptionnelles		
- FOURNISSEURS	12 956	
- IMPOTS ET TAXE	3 203	
Total	16 159	

SUDAGRO
SAS au capital de 3.163.510 €
Z.I. La Mirande – 66240 SAINT ESTEVE
841 786 932 R.C.S. PERPIGNAN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 14 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, soit 1.312.168 €, de la manière suivante :

- | | | |
|--|---|-----------|
| - 5% à la réserve légale : | € | 65.608 |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | € | 1.246.560 |

L'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution est Adoptée

Certifié Conforme
Le Président

